



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/121

OBJET : CONSTITUTION DE SERVITUDE AVEC AQUISUN AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

SLOW

ID : 2016-121-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 22

Date de convocation du Conseil Communautaire : 6 décembre 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 29 novembre 2016

**Le 6 décembre 2016 l'année deux mille
seize à 18h30**

à Cadaujac – Salle des Fêtes (parc du
château)

Le Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes de Montesquieu, légalement convoqué,
s'est réuni sous la présidence de Christian
TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. DE MONTESQUIEU
BENESSE Jean-Michel (Maire)	E	Mme PELISSIER	FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	E	M. TAMARELLE
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	E	Mme FOURNIER
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	P		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	P	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		PELISSIER Bernadette	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	P	
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2016 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/121

OBJET : CONSTITUTION DE SERVITUDE AVEC AQUISUN AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Envoyé en préfecture le 12/12/2016

Reçu en préfecture le 12/12/2016

Affiché le

ID: 2016-121-DE

SLOW

Vu le bail emphytéotique signé le 29 février 2008, entre la Communauté de Communes de Montesquieu et la société Aquisun représentée par la société EDF en France, sur les parcelles cadastrées D 886 et D 888 sur la commune de Martillac,

Compte tenu du caractère gratuit de la transaction, la CCM n'a pas sollicité l'avis de France domaine, qui n'avait pas de caractère obligatoire,

Considérant l'avis favorable du bureau.

EXPOSÉ :

Le 29 février 2008, la Communauté de Communes de Montesquieu a donné à bail emphytéotique pour une durée de 20 ans à la société Aquisun, représentée par EDF en France, les parcelles cadastrées D886 et D888 situées sur le site de la Technopole.

La société Aquisun a implanté sur partie de ces parcelles (D 888) une centrale photovoltaïque (site pilote).

La parcelle D 886 est située entre la centrale (clôturée) et la terrasse du restaurant du Centre de Ressources.

Dans le cadre du développement de plusieurs projets communautaires (implantation de borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking du restaurant - parcelle cadastrée section D n° 887, implantation de structures modulaires- parcelles cadastrées section D n° 504, 885 et 890) appartenant à la Communauté de Communes de Montesquieu, cette dernière a la nécessité de faire passer divers réseaux sur la parcelle cadastrée section D n° 886 et 888 et a demandé à Aquisun de lui concéder à titre de servitude réelle et à titre gratuit, un droit de passage de divers réseaux (eaux usées, eau potable, eau d'arrosage et électricité).

Le Conseil Communautaire à l'unanimité:

Autorise le Président à signer l'acte de constitution de servitudes de passage de divers réseaux tels que figurant sur le plan de servitude ci-joint, sur la parcelle cadastrée section D n° 886, 888 (fonds servant), propriété pendant la durée du bail emphytéotique sus visé de la société Aquisun, représentée par EDF en France, au profit des parcelles cadastrées section D n° 887, 504, 885 et 890 (fonds dominant), propriété de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Cette servitude de passage sera constituée à titre gratuit, aux charges et conditions que le représentant de la Communauté de Communes de Montesquieu jugera nécessaires et convenables et aux frais du propriétaire du fonds dominant, suivant acte à recevoir par Maître Daniel Chambrière, notaire à Bordeaux.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2016/121

**OBJET : CONSTITUTION DE SERVITUDE AVEC AQUISUN
AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
MONTESQUIEU**

Autorise le Président à signer tous les autres documents afférents à cette opération.

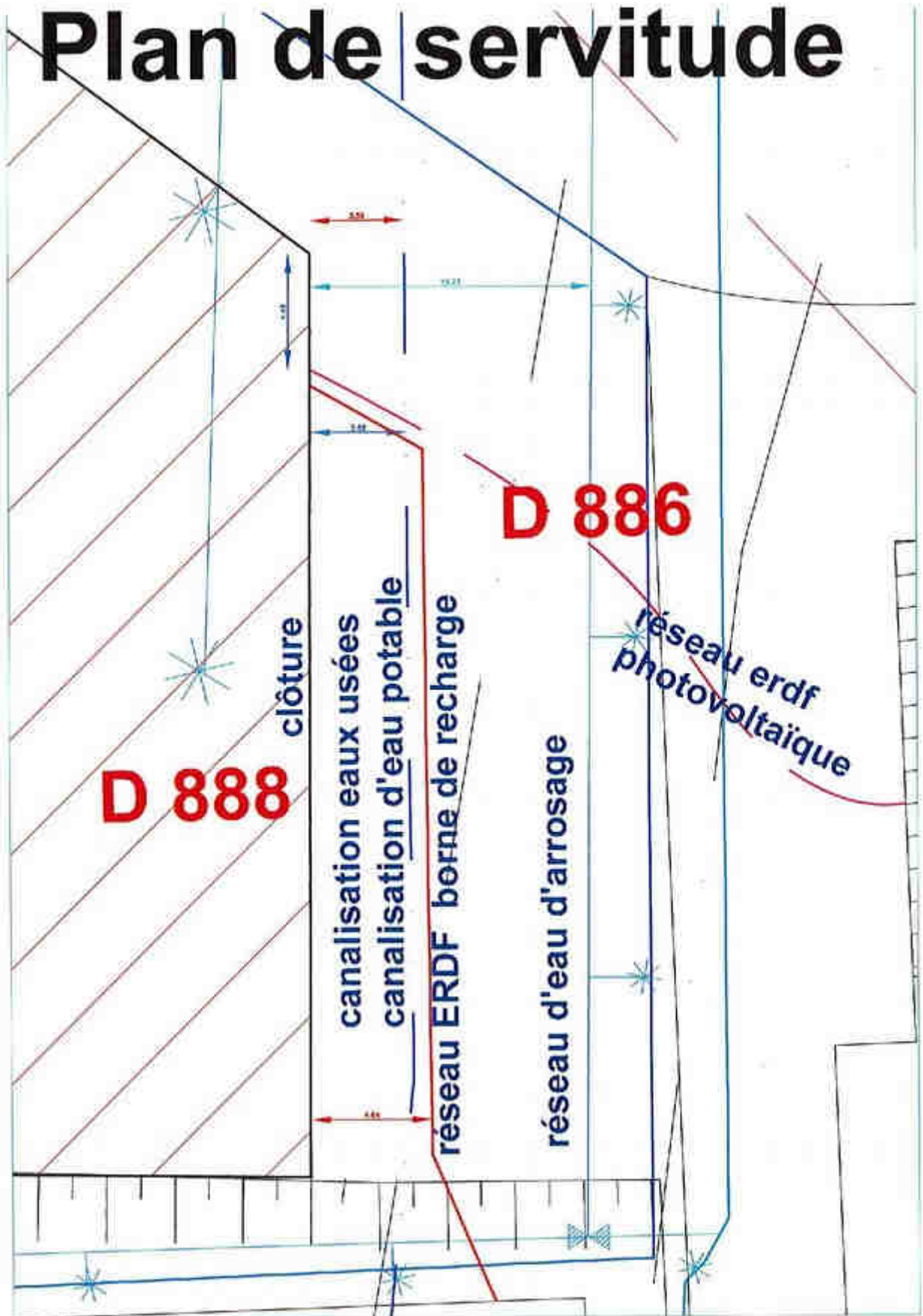
Fait à Martillac, le 6 décembre 2016

Le Président de la CCM
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

ANNEXES

Plan de servitude



Plan général des réseaux



